

La Paracha de Vayechev

Il est écrit dans notre paracha (chap 37, verset 2) :

« וַיָּבֵא יוֹסֵף אֶת דְּבָרָתָם רָעָה אֶל אָבִיהֶם »

« *Yossef rapportait leurs bavardages mauvais à leur père.* »

A propos de ces mots clôturants ce verset, Rachi commente : « Tout le mal que Yossef voyait dans ses frères, les fils de Léa, il le racontait à son père : Qu'ils mangeaient le membre d'un animal vivant, et ils traitaient avec légèreté les fils des servantes, les appelant « esclaves », et ils les soupçonnaient d'immoralité! »

Il y a à priori lieu de s'interroger sur ce commentaire de Rachi rapporté au nom du midrash.

En effet, comment est-il possible d'imaginer une seule seconde que les frères de Yossef, les saintes tribus d'Israël, aient pu se rendre coupables de telles fautes ? !

Et si, ces derniers n'ont effectivement pas transgressé ces fautes, Yossef aurait-il alors menti à son père sur le compte de ses frères ? !

De plus, pour quelle raison notre verset précité n'a-t-il pas plutôt dit

« וַיָּבֵא יוֹסֵף אֶת מעשיהם רָעָה אֶל אָבִיהֶם »

« *Et Yossef rapporta leurs mauvaises actions à leur père* » ? !

Et le Gaon, rabbi Yéhonathan Eïbeschitz de répondre : « les frères de Yossef cherchèrent à tester ce dernier en déclarant par exemple à haute voix devant lui : « Comme le membre d'un animal vivant est délicieux et bon pour la santé ! »

Ils cherchaient alors à savoir si Yossef rapporterait cela, tel un colporteur, à son père (De même à propos des autres fautes).

On comprend ainsi que les Chévatim n'ont guère transgressé ces péchés dont Yossef les soupçonnait, et que Yossef n'a pas non plus menti (car les entendant parler de la sorte, il était convaincu qu'ils étaient sincères sur leurs agissements et qu'il lui fallait donc les réprimander) à Yaacov son père.

L'expression « leurs bavardages mauvais » est donc bien justifiée (et non leurs mauvaises actions), car Yossef ne les a pas vu mal agir, il a juste entendu d'eux de mauvais propos.

D'ailleurs, certaines expressions du verset 14 (chapitre 37) allusionnent parfaitement le fait que les frères de Yossef n'ont effectivement pas transgressé (d'après les dires et injonctions de Yaakov à Yossef) les péchés dont leur jeune frère les soupçonnait.

En voici les preuves :

- 1- « vois je t'en prie (déclara Yaakov à Yossef), comment vont tes frères ?! »

Cette dernière expression allusionne : « sache mon fils Yossef, que tes frères (les fils de Léa) ne méprisent pas (contrairement à tes pensées) les fils des servantes. Vas et constate qu'ils cohabitent en effet en paix entre eux et tes dires.

- 2- « Et comment vont les moutons » : Expression allusionnant que tes frères ne mangent pas le membre d'un animal vivant (en effet, la relation qu'ils ont avec le mouton est « en paix », du fait qu'il le mange après que la chéhita ait été faite).
- 3- « Et il arriva à Chékhém » : Cette expression allusionne le fait que les frères de Yossef n'ont certainement pas trébuché dans le péché de la débauche, preuve à l'appui : « N'ont-ils pas avec beaucoup de sacrifices sauvé leur sœur Dina de Chékhém fils de 'Hamor qui l'avait violée.

Leur moralité demeure donc certainement préservée à l'égard de la débauche !